

Resiliation de contrat publicitaire

Par JENNIFER, le 06/11/2009 à 13:01

Bonjour,

J' ai signer un contrat pour faire paraitre une publicite dans un journal affilier a la mairie, j ai envoyer un courier recomander a cette agence en leur demandant de resilier le contrat car leur proposition n etait pas satisfesante de plus je ne dispose de la tresorerie necessaire pour les regler; je n ai pas eu de nouvelle de leur part ; j aprend qu il n on pas pris en compte mon courrier et qu il vont faire paraitre cette publicite quand meme.

QUE DOIT JE FAIRE? D'AUTANT PLUS QUE CETTE PUBLICITE NUI A L'IMAGE DE MON COMMERCE.

MERCI